

Image not found or type unknown



## Acquisition terrain suite divorce

Par **LHOMME ARTOIS**, le **16/09/2015** à **13:40**

Bonjour

Séparée depuis 2010 et divorcée depuis 2013, actuellement nous avons un terrain en commun avec mon ex. Depuis 2010, j'entretiens le terrain et paye la taxe foncière. Comment pourrais je procéder afin que ce terrain soit automatiquement donné à nos deux filles (afin de prévenir leur futur)?

Cordialement